

**Procédure de recrutement d'un.e Agent.e technique D7 au sein du Bureau
Technique Travaux + réserve de recrutement (M/F)**

Votre fonction :

Vous serez chargé de la fonction d'agent technique D7 au sein du Bureau Technique Travaux.

Vos missions :

Sous l'autorité de l'Agent technique en chef et du Chef de Bureau Technique Travaux faisant fonction, l'Agent technique assure la coordination opérationnelle des activités qui lui sont confiées au sein du Service Ouvrier. Il organise les interventions quotidiennes, coordonne les équipes de terrain, veille à la bonne exécution des travaux réalisés en régie et participe au suivi technique des marchés publics relevant de ses compétences.

Il constitue le relais entre les équipes opérationnelles et la hiérarchie, veille au respect des règles de sécurité, à la qualité des interventions et à l'utilisation optimale des moyens humains et matériels mis à disposition.

Dans ce cadre, il organise et coordonne le travail des équipes du Service Ouvrier, veille à la bonne répartition des tâches, au respect des priorités définies par la hiérarchie ainsi qu'à la qualité des prestations réalisées.

Il contribue à la bonne circulation de l'information entre les équipes de terrain, le Service Technique et la hiérarchie. Il participe à l'amélioration continue des méthodes de travail et veille à l'utilisation optimale des ressources mises à disposition.

Votre profil :

Vous faites preuve d'autonomie et de rigueur dans l'exécution de votre travail et considérez comme essentiel le respect des obligations légales. Vous avez le contact aisé ainsi que l'envie de vous investir et d'apprendre. Vous êtes pragmatique et constamment à la recherche de solutions satisfaisantes à la fois pour l'employeur et les travailleurs.

Conditions d'accès à la fonction :

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en rapport avec la fonction à exercer (ETSS ou CTSS ou assimilé), section travaux publics, construction civile, CESS avec des matières liées au domaine de la voirie, CESS dans le domaine du bâtiment (Les divers corps de métier liés au bâtiment), conducteur des travaux ou assimilé, ...
- Avoir une formation et/ou une expérience d'au moins 2 ans dans les domaines visés ci-dessus ou dans la gestion d'équipe est un atout ;
- Disposer d'un permis B ;
- Disposer d'un permis C est un atout ;

Nous offrons : Un contrat à durée déterminée de 6 mois pour l'agent technique D7 (renouvelable avec CDI à la clef si l'agent convient) à temps plein (36h/semaine).

Les candidatures (lettre de motivation + CV+ copie du diplôme exigé + copie du permis de conduire) seront adressées à l'attention du collège communal par e-mail : grh@villedefontaine.be pour le 31/08/2026 au plus tard.

Les candidatures qui ne comporteront pas les documents exigés ci-dessus seront écartées d'office et resteront sans réponse de notre part.

L'épreuve de recrutement se déroule en deux parties : une épreuve écrite et une épreuve orale.

1. Épreuve écrite : sur les connaissances techniques en rapport avec la fonction (50 points).
2. Épreuve orale : portant sur l'aptitude à diriger (50 points).

L'épreuve écrite éliminatoire et porte sur les matières suivantes :

- Technique de bâtiment (matériaux, pose, ...)
- Technique de voirie (composition voirie, trottoir)
- Sécurité au travail
- Code de la route
- Notions de base CDLD
- Notions de base Marchés Publics

Savoir faire

- Des métrés
- Lire une fiche technique
- Établir les bons de commande
- Planifier le travail
- Compléter des schémas techniques bâtiment/voirie
- Aller chercher les données dans les textes fournis
- Lire un arrêté de police pour expliquer le travail aux ouvriers
- Utiliser les outils informatiques dont les mails

Cette liste est non exhaustive.

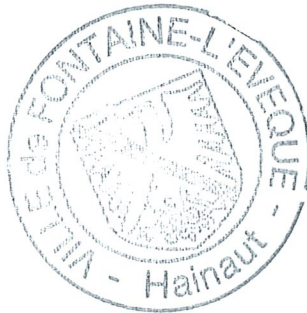
Les modalités pratiques seront communiquées en temps utile.

Barème de départ : D7

Expérience valorisable à concurrence de 10 années maximum pour le secteur privé et de l'entièreté pour le service public. Prime de fin d'année + pécule de vacances, régime de congé favorable ainsi que des écochèques.

Par le Collège,

La Directrice Générale,
(s) L. BOULANGER



Le Bourgmestre,
(s) G. GALLUZZO